Informations

Rappel

Tenue vestimentaire:

Il est recommandé de munir vos enfants de chaussures et de vêtements adaptés aux activités physiques. Afin d'éviter tout accident, les chaussures à talons ou les claquettes sont à bannir. Pensez à leur fournir un sac à dos avec un k-way et un change pour les plus petits. ATTENTION, LA MUNICIPALITÉ NE POURRAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE EN CAS DE VOL OU DE PERTE D'OBJETS PERSONNELS (VÊTEMENTS, BIJOUX...).

Hygiène:

Pour des raisons sanitaires, nous vous conseillons de ne pas donner de gourdes d'eau ni de bouteilles d'eau à vos enfants. L'accueil de loisirs s'en charge. Afin de répondre aux nouvelles normes d'hygiène, de sécurité alimentaire et dans un soucis d'équité, nous vous informons que les jours de sortie, le pique nique sera exclusivement fourni par notre traiteur sauf pour les enfants disposant d'un projet d'accueil individualisé.

LES TÉLÉPHONES PORTABLES SONT INTERDITS DANS L'ENCEINTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.

Les menus cantines sont disponibles 2 semaines avant le démarrage des accueils de loisirs



Lieux et horaires de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs a lieu à l'îlot loisirs. L'ALSH ouvre ses portes de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Pour les enfants inscrits à la journée, les horaires sont de 9h à 16h30.

Une garderie péri-ALSH est organisée de 7h à 9h et de 16h30 à 19h à l'îlot loisirs.

Vous pouvez joindre le directeur au 03 21 08 10 57.







De nombreuses animations vous attendent!

Dates	20-oct.	21-oct.	22-oct.	23-janv.	24-oct.
Matin	Accueil des enfants Jeux de connaissance, mise en place des régles de vie, décoration de la salle Danse des monstres	"Boule fantôme" Activité manuelle	Goûter d'Halloween Dégustations	"Goûte moi ça !" Activité culinaire Finalisation des activités manuelles	Bagatelle
Après-midi	"Boule fantôme" Activité manuelle Jeux en exterieur ou interieur	"Ma maison hantée" Activité manuelle	"Ma maison hantée" Activité manuelle	Activité sportive Avec le service des sports	